

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2019 B 00110

Numéro SIREN : 843 832 486

Nom ou dénomination : AA KAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt 18144

ORDONNANCE

NOUS, M. Xavier AUBRY

Président du tribunal de commerce de VERSAILLES,

assisté de maître Christine LOMBARD, greffier.

Vu l'article L225-100 et R225-64 du code de commerce.

Vu la requête qui précède et les pièces à l'appui.

Prorogeons jusqu'au 30/09/2021

Le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

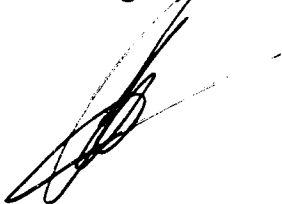
**de la SAS AA KAPITAL 5 Rue Jacqueline Auriol 78280 Guyancourt
RCS Versailles n° : B 843832486 (2019 B 110)**

DISONS que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Taxons les frais de greffe de la présente à la somme de 31,41 euros.

Fait en notre cabinet à Versailles le 11 Août 2021

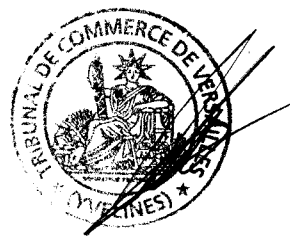
le greffier

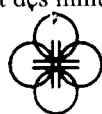


le président

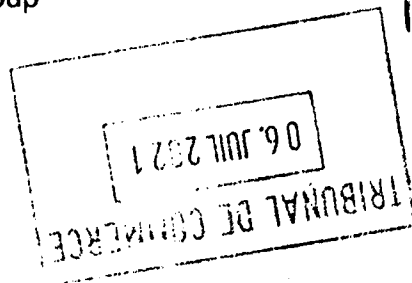


**extrait conforme
Le Greffier**





ANTEMETA
Group



2021 0 514
Dépôt 2021/18146

Guyancourt, le 25 juin 2021

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
VERSAILLES
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERAL ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du code de commerce)**

A LA REQUETE DE :

Monsieur Stéphane BLANC, Président ;

Agissant au nom de la société AA KAPITAL,
Société par actions simplifiée au capital de 1.120.000 euros,
ayant son siège social à 5, rue Jacqueline Auriol - 78280 Guyancourt FRANCE
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles, sous le numéro (843 832
486).

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société AA KAPITAL clôture son bilan chaque année le 31/12/2020, et dispose d'un
délai prenant fin le 30/06/2021 pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle,
conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce ;

Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour les motifs suivants :

- importantes réorganisations internes, indisponibilités des associés notamment pour
raisons de santé, de multiples audits successifs qui ont mobilisé les associés.





PAR CES MOTIFS :

Monsieur Stéphane BLANC demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Versailles, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 30/09/2021 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société AA KAPITAL, ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020.

**FAIT A GUYANCOURT
LE 25 JUIN 2021
EN DEUX EXEMPLAIRES**

Stéphane BLANC

Guyancourt, le 25 juin 2021

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
VERSAILLES
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERAL ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du code de commerce)**

A LA REQUETE DE :

Monsieur Stéphane BLANC, Président ;

Agissant au nom de la société AA KAPITAL,
Société par actions simplifiée au capital de 1.120.000 euros,
ayant son siège social à 5, rue Jacqueline Auriol - 78280 Guyancourt FRANCE
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles, sous le numéro (843 832 486).

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société AA KAPITAL clôture son bilan chaque année le 31/12/2020, et dispose d'un délai prenant fin le 30/06/2021 pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce ;

Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour les motifs suivants :

- importantes réorganisations internes, indisponibilités des associés notamment pour raisons de santé, de multiples audits successifs qui ont mobilisé les associés.





PAR CES MOTIFS :

Monsieur Stéphane BLANC demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Versailles, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 30/09/2021 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société AA KAPITAL, ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020.

**FAIT A GUYANCOURT
LE 25 JUIN 2021
EN DEUX EXEMPLAIRES**

Stéphane BLANC

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>AA CAPITAL</u>										Néant ☐										
Adresse de l'entreprise <u>5 rue Jacqueline Auriol 78280 GUYANCOURT</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td></tr></table>												8	4	3	8	3	2	4	8	6
8	4	3	8	3	2	4	8	6												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>5</td></tr></table>		1	5					
1	2																			
1	5																			
										Exercice N clos le										
										<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	2	0	
3	1	1	2	2	0	2	0													
ACTIF										Brut 1										
										Amortissements-Provisions 2										
										Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations <u>Fonds commercial *</u>									010	012									
	incorporelles <u>Autres *</u>									014	016									
	Immobilisations corporelles *									028	030									
	Immobilisations financières * (1)									040	042									
	Total I (5)									044	048									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *									050	052								
		Marchandises *									060	062								
	Avances et acomptes versés sur commandes									064	066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *									068	070								
		Autres* (3)									072	074								
	Valeurs mobilières de placement									080	082									
	Disponibilités									084	086									
	Charges constatées d'avance*									092	094									
Total II									096	098										
Total général (I + II)										110	112									
PASSIF																				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*									120										
	Écarts de réévaluation									124										
	Réserve légale									126										
	Réserves réglementées*									130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>131</td></tr></table>)									131	132									
	131																			
	Report à nouveau									134										
	Résultat de l'exercice									136										
	Provisions réglementées									140										
Total I									142											
Total II									154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*									166										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>169</td></tr></table>)									169	172									
169																				
Produits constatés d'avance									174											
Total III									176											
Total général (I + II + III)										180										
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d' un an		195											
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182											
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AA CAPITAL

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*		209		210	
Production vendue	Biens	215		214	
	Services*	217		218	
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée*				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
Autres charges externes*	(dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier :			242	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243	
Rémunérations du personnel*				250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
Dotations aux amortissements*				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		314	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles*		322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
Entreprises nouvelles (44. series)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. series)	981		JEI (44. series A)	989	
ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 series)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
Critère report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfices col.1
Déficit col.2

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		360	
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfices col.1
Déficit col.2

		370		372	
--	--	-----	--	-----	--

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2020

Désignation de l'entreprise : AA KAPITAL

Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	1 120 000	482		484		486		
TOTAL		490	1 120 000	492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
1	①	②	③	④	⑤			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : AA KAPITAL								Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636					
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646					
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666					
TOTAL		680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
		Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770	775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2										
3										
4										
5										
6										
7										
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD								780		
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI						995
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)						996
Déficits reportables		984								
Déficits de l'exercice		860								
Total des déficits restant à reporter		870								
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C										
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI						325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326				
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

obligatoire (article 53 A
de la loi n° 2003-775 du 30 septembre 2003)
général des impôts

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise : AA KAPITAL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du	160 au	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 4 3 8 3 2 4 8 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AA KAPITAL

ADRESSE (voie) 5 rue Jacqueline Auriol

CODE POSTAL 78280

VILLE GUYANCOURT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	24	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1120000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BLANC Prénom(s) STEPHANE

Nom marital % de détention 22,77 Nb de parts ou actions 255000

Naissance : Date 14101965 N° Département 92 Commune REUIL MALMAISON Pays FR

Adresse : N° 12 Voie ROUTE DE LA ROCHE TOURNANTE

Code Postal 78125 Commune SAINT HILARION Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique GISQUET Prénom(s) LAURENT

Nom marital % de détention 8,93 Nb de parts ou actions 100000

Naissance : Date 22071970 N° Département 92 Commune BOULOGNE Pays FR

Adresse : N° 169 Voie CHEMIN DE LA VALLEE CRESPIN

Code Postal 78760 Commune JOUARS PONTCHARTRAIN Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Extension 2

N° 2033-F-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise AA KAPITAL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	PENC	Prénom(s)	ALAIN
Nom marital		% de détention	8,89	Nb de parts ou actions	100000
Naissance : Date	02061970	N° Département	91	Commune	CORBEIL ESSONE
Adresse : N°	29	Voie	RUE DES SOURCES	Pays	FR
Code Postal	78720	Commune	SAINT FORGET	Pays	FR

Titre (2)	M	Nom patronymique	IFERGAN	Prénom(s)	DAVID
Nom marital		% de détention	8,89	Nb de parts ou actions	100000
Naissance : Date	10101966	N° Département	95	Commune	SARCELLES
Adresse : N°	12	Voie	ESPLANADE DES COURTIEUX	Pays	FR
Code Postal	92150	Commune	SURESNES	Pays	FR

Titre (2)	M	Nom patronymique	LECOQ	Prénom(s)	ETIENNE
Nom marital		% de détention	8,93	Nb de parts ou actions	100000
Naissance : Date	05121984	N° Département	92	Commune	COURBEVOIE
Adresse : N°	105	Voie	ROUTE D'ORGEVAL MAISON 15	Pays	FR
Code Postal	78670	Commune	VILLENNES SUR SEINE	Pays	FR

Titre (2)	M	Nom patronymique	CHAVEROY	Prénom(s)	FREDERIC
Nom marital		% de détention	8,93	Nb de parts ou actions	100000
Naissance : Date	14041986	N° Département	69	Commune	LYON
Adresse : N°	7	Voie	RUE DE CHAMPAGNE	Pays	FR
Code Postal	781780	Commune	MONTIGNY LE BRETONNEUX	Pays	FR

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	

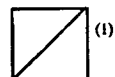
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 4 3 8 3 2 4 8 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AA KAPITAL

ADRESSE (voie)

5 rue Jacqueline Auriol

CODE POSTAL

78280

VILLE

GUYANCOURT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

SAS

Dénomination

ANTEMETA GROUP

N° SIREN (si société établie en France)

843153370

% de détention

7

Adresse :

N°

5

Voie

RUE JACQUELINE AURIOL

Code Postal

78280

Commune

GUYANCOURT

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.